



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL  
DES  
ACTES ADMINISTRATIFS**

**MISSION VILLE ET COHESION SOCIALE**

**N° Spécial**

**14 Avril 2022**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial MVCS du 14 Avril 2022**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>MISSION VILLE ET COHESION SOCIALE</b>	<b>Page</b>
MVCS N° 2022-001	14.04.2022	ARRETE PREFECTORAL RELATIF A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION, LE PROXENETISME ET LA TRAITE DES ETRES HUMAINS AUX FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE.	3

MISSION VILLE ET COHESION SOCIALE

**ARRETE PREFECTORAL**

**MVCS n°2022-001**

**RELATIF A LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION, LE PROXENETISME ET LA TRAITE  
DES ETRES HUMAINS AUX FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

**Vu** le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 121-9 et R. 121-12-7 ;

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret n°2016-1467 du 28 octobre 2016 relatif au parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle et à l'agrément des associations participant à son élaboration et à sa mise en œuvre ;

**Vu** le décret du Président de la République en date du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Laurent HOTTIAUX en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Madame Anne CLERC, en qualité de Préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du Préfet des Hauts-de-Seine ;

**Vu** l'arrêté du 4 novembre 2016 relatif à l'agrément des associations participant à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion professionnelle ;

**Vu** la circulaire du 31 janvier 2017 relative à la mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle ;

**ARRETE**

## **Article 1**

Il est créé dans le département des Hauts-de-Seine une commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle. Elle est placée sous l'autorité du Préfet.

Elle élabore et met en œuvre les orientations stratégiques en matière de prévention et de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains. Elle met notamment en place une politique coordonnée d'actions en faveur des victimes de prostitution et d'exploitation sexuelle. A ce titre elle se réunit au moins une fois par an pour faire le bilan de la politique départementale en la matière et déterminer les priorités d'action à venir.

La commission départementale a également pour mission de rendre un avis sur les demandes d'engagement dans un parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle transmises par les associations agréées à cet effet, ainsi que les demandes de renouvellement afférentes.

## **Article 2**

Sont membres de droit de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle :

- le préfet ou son représentant ;
- la directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ou son représentant ;
- le directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine ou son représentant ;
- le directeur du service départemental de la police judiciaire des Hauts-de-Seine ou son représentant ;
- la directrice des migrations et de l'intégration de la préfecture des Hauts-de-Seine ou son représentant ;
- la directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine de la direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement ;
- la directrice académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine ou son représentant.

## **Article 3**

Sont membres de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle pour une durée de trois ans renouvelable :

- madame Laëtitia MONNIER, premier vice-procureur, chef du pôle stupéfiants et criminalité organisée ;
- monsieur Georges SIFFREDI, président du conseil départemental des Hauts-de-Seine ou son représentant ;
- monsieur Jacques KOSSOWSKI, président de l'association des maires des Hauts-de-Seine ou son représentant ;
- monsieur Christian HUGUE, président du conseil départemental de l'Ordre des médecins ou son représentant ;
- monsieur Jean-Marc AUGUIN, directeur adjoint d'établissement de l'association Amicale du Nid des Hauts-de-Seine, agréée conformément aux dispositions de l'article R.121-12-2 du code de l'action sociale et des familles ou son représentant ;
- madame Anne-Marie BERIOT, déléguée départementale de l'association Mouvement du Nid des Hauts-de-Seine, agréée conformément aux dispositions de l'article R.121-12-2 du code de l'action sociale et des familles ou son représentant.

#### **Article 4**

L'arrêté du 12 octobre 2020 n° 2020-086 relatif à la composition de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, est abrogé.

#### **Article 5**

Le préfet du département des Hauts-de-Seine, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié aux membres de la commission.

14 avril 2022

La Préfète déléguée pour  
l'égalité des chances des  
Hauts-de-Seine,

Anne CLERC

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Laurent HOTTIAUX

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>